



PRÉSENTATION DE L'ANCIM

ASSOCIATION NATIONALE DES CADRES DE SANTÉ



Créée le 16 novembre 1989, l'Association Nationale des Cadres de santé (ANCIM) est reconnue pour son expertise dans les questions de management et pédagogie au sein du système de santé. L'association regroupe l'ensemble des cadres de santé, de toutes les filières paramédicales et les coordonnateurs-trices sage-femmes dont les exercices peuvent être en privé, public ou médico-social.

Notre conseil d'administration est composé de 18 membres de toutes les filières que ce soient des managers de proximité, des cadres supérieurs et des formateurs.

Nos missions sont de :

- Promouvoir, valoriser et légitimer les rôles, les missions et la place des cadres de santé :
 - Au sein du système de santé
 - auprès des pouvoirs publics
- Favoriser et encourager dans nos actions la qualité des soins pluri et interprofessionnels
- Susciter et soutenir les actions de recherches et d'innovations managériales
- Organiser et encourager des actions de formation continue
- Contribuer à l'évolution et l'actualisation de la formation cadre de santé avec les parties prenantes

Nos valeurs

- Ouverture et détermination pour faire reconnaître les cadres de santé comme des professionnels compétents et incontournables
- Authenticité et transparence - Dire non aux faux compromis : Rester curieux, créatifs, ouverts et attentifs à de nouveaux points de vue. Agir par et pour les patients-bénéficiaires et les équipe-professionnels que nous encadrons
- Bienveillance et engagement en co-responsabilité au sein du collectif pour donner envie de progresser
- Convivialité et partage dans une dynamique constante de veille professionnelle
- Audace et prospective : oser et sortir de notre zone de confort. Aller plus loin, en conscience des besoins, tous ensemble avec le respect de l'altérité en interprofessionnalité

L'ANCIM défend une approche collaborative et participative du management, qui met l'accent sur l'écoute et la valorisation des compétences des collaborateurs.

L'association promeut un leadership qui prône la coopération et la collaboration entre les membres de l'équipe, en favorisant la communication ouverte et la prise de décisions participative. L'ANCIM encourage les cadres de santé à développer une approche humaniste de leur management, en mettant l'accent sur la bienveillance, la qualité relationnelle et l'empathie envers les collaborateurs et les patients.

L'association défend le fait qu'un leader efficace doit être capable de mobiliser ses collaborateurs autour d'un objectif commun, en prenant en compte leurs besoins et leurs aspirations individuelles. Ce manager doit également être capable de favoriser l'autonomie et l'initiative de ses collaborateurs, tout en leur apportant un soutien et des ressources adaptés à leurs besoins.

L'ANCIM participe à de nombreux groupes de travail sur le domaine de la santé. Elle est sollicitée pour des prises de positions ainsi que pour des auditions afin d'exposer son point de vue pour des rapports demandés par le gouvernement ou les instances parlementaires. (Missions N. Baille/O. Claris, Sénat sur le système de santé et les ratios soignés/soignants. L'ANCIM travaille en étroite collaboration avec les autres associations professionnelles afin de potentialiser nos forces et construire ensemble le nouveau système de santé en inter professionnalité.

Les objectifs de l'ANCIM pour un avenir que nous espérons proche est de participer à l'ingénierie de la fonction cadre dès qu'elle sera discutée au ministère. Nous souhaitons travailler sur la place et le rôle du cadre ainsi que son appartenance à la direction des soins dans le souci d'avoir un collectif fort des paramédicaux pour collaborer avec les médecins et les directeurs dans une gouvernance renouvelée. L'ANCIM travaille également avec le ministère de la fonction publique sur le mentorat. Tous les sujets d'actualité qui touchent notre profession de proche ou de loin sont débattus au sein de notre conseil d'administration et l'avis de nos adhérents est sollicité régulièrement, voir nous leur demandons de participer à certains travaux.

Afin de diversifier nos interventions et se faire connaître par un plus grand nombre, nous organisons deux journées nationales des cadres de santé tous les ans dans une ville différente. Cette année nous serons au Havre les 27 et 28 novembre sur le thème de l'autonomie et la responsabilité du cadre, pouvoir agir sociétal, pouvoir agir managérial, pouvoir agir environnemental.

Enfin, afin de dynamiser nos futurs collègues nous organisons en collaboration avec la MNH un trophée des meilleurs mémoires d'école de cadre. Et parce que l'avenir est dans les nouvelles génération de cadres, l'ANCIM tente de leur donner envie en leur montrant que leur leadership peut être un moyen et non une finalité. Nous pensons qu'il faut changer les représentations ainsi que donner de l'autonomie pour mettre en pratique la créativité des cadres au service d'une mission plus grande qu'aujourd'hui dans l'amélioration du système de santé.



CADRE DE SANTÉ

Toutes filières de soins et coordinatrice Sage-Femme

Faisant-fonction de cadre

Etudiants IFCS

« Vous vous interrogez sur l'avenir... nous aussi ! »

« Vous aimez partager, innover... nous aussi ! »

Rejoignez-nous !  

www.ancim.fr

Contact : asso@ancim.fr

Association nationale des cadres de santé

Siège social : 16, rue François Chanvillard 69630 Chaponost

Enregistrée à la préfecture de Paris n°89/383 700092632P

JO du 13/12/1989 n°50

CARRÉ DES DOCKS • LE HAVRE • NORMANDIE

31^{ÈME} JOURNÉES NATIONALES DES CADRES DE SANTÉ

**AUTONOMIE & RESPONSABILITÉ
DU CADRE DE SANTÉ**

Pouvoir agir sociétal
Pouvoir agir managérial
Pouvoir agir environnemental

CONGRÈS
27 - 28
NOVEMBRE
2023

Public et prérequis :

- Cadres de santé
- Cadres supérieurs de santé
- Étudiants cadres de santé
- Directeurs des soins
- Attachés d'administration
- Hospitaliers
- Directeurs d'établissement sanitaire et médico-social

Méthodes pédagogiques mobilisées :

- Expérientielles
- Imaginatives
- Implémentées
- Transmissibles
- Interactives

En pleine expansion dans le milieu des entreprises, les démarches de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) qui posent leur concept dans le développement durable, ont vocation à se généraliser dans les établissements de santé. Le cadre de santé, du fait de son positionnement et de son statut de manager, doit bénéficier de l'autonomie nécessaire afin de pouvoir assumer la responsabilité sociétale et environnementale de son domaine d'action. C'est l'occasion de mettre en place et/ou de renforcer un management durable, un pouvoir agir qui, actuellement, devient une démarche « sociologique » pour contribuer à la fidélisation des professionnels de santé.

Objectifs d'apprentissage des journées

- Comprendre et/ou agir la Responsabilité Sociétale et Environnementale des entreprises
- Repérer les facteurs qui favorisent la santé et le bien-être des salariés et des parties prenantes
- Identifier comment ancrer le management autour des caractères des individus
- Appréhender l'actualité : sous le prisme des facteurs et indicateurs de la DDCS et de l'ANCI-M
- Appliquer un nouveau mode de management pour mener des projets de restructuration des équipes
- Cerner le pouvoir d'agir des cadres de santé
- Découvrir le « roller management » hors champs sanitaire ou médico-social pour étoffer votre leadership.

ANCIM

Les 31^{ème} journées nationales des cadres de santé
qui auront lieu au Havre (Normandie) les 27 et 28 novembre 2023

LA FORMATION DES CADRES DE SANTÉ

La formation des cadres de santé s'inscrit dans un cadre réglementaire :

- L'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé, modifié par l'arrêté du 27 mai 1997.
- L'arrêté du 16 août 1999.
- La circulaire n°99/508 du 25 août 1999.
- L'arrêté du 20 août 2008.
- L'arrêté du 15 mars 2010.

La formation conduisant au diplôme de cadre de santé vise à :

- ❑ L'acquisition d'une culture commune à l'ensemble des cadres de santé issus des trois filières professionnelles (infirmière, médico-technique, rééducation).
- ❑ La préparation à l'exercice des fonctions d'animation et de gestion d'un secteur d'activité de soins, mais aussi à des fonctions de formation et de pédagogie.

La formation a lieu dans un institut de formation des cadres de santé (IFCS). Elle s'adresse aux professionnels de santé ayant acquis une expérience confirmée et des aptitudes à la prise de responsabilités d'encadrements.

Il convient de justifier de 4 ans d'exercice effectif à temps plein de la profession au 31 janvier de l'année des épreuves de sélection. Enfin, l'élaboration d'un projet professionnel doit être envisagée pour, à la fois, négocier le financement de la formation avec son employeur et assurer les prérequis de la formation.

La sélection pour l'entrée en formation s'effectue par un concours comportant :

- ❑ Une épreuve écrite et anonyme d'admissibilité.
- ❑ une épreuve orale d'admission. Le jury est composé de cadres de santé formateurs, de cadres de santé en établissement de santé, de médecins, de directeurs d'hôpitaux et d'universitaires.

La formation comprend :

- ❑ Un enseignement théorique (24 ou 26 semaines)

Module 1 : Initiation à la fonction de cadre (90h).

Module 2 : Santé publique (90h).



Module 3 : Analyse des pratiques et initiation à la recherche (90h).

Module 4 : Fonction d'encadrement (150 ou 180h).

Module 5 : Fonction de formation (150 ou 180 h).

Module 6 : Approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation professionnels (150 h).

□ Des stages (13 ou 15 semaines)

Module 1 : 3 semaines de stage hors secteur sanitaire.

Module 4 : 3 ou 4 semaines de stage en établissement sanitaire ou social.

Module 5 : 3 ou 4 semaines de stage en établissement de formation sanitaire ou social.

Module 6 : 4 semaines de stage soit en établissement sanitaire ou social, soit en établissement de formation, soit en structure de santé publique.

L'offre pédagogique des IFCS s'enrichit de partenariats universitaires assurant à l'étudiant la possibilité d'un parcours universitaire, en sus du diplôme cadre de santé. Il acquiert 60 ECTS d'une 1^{ère} année de Master ou bien 120 ECTS d'un Master 2 dans les disciplines suivantes :

□ Sciences de l'Education.

□ Management et administration des entreprises.

□ Sociologie et développement des organisations.

□ Management des organisations et conduite de changement, etc.

Une réingénierie du diplôme de cadre de santé et de la formation, pilotée par le Ministère des Solidarités et de la Santé, est en attente.

Les associations, dont l'ANCIM, œuvrent à la reconnaissance d'une formation Master 2.

ANNUAIRE DES INSTITUTS DE FORMATION DES CADRES DE SANTÉ

Régions	IFCS	Internet et Courriel
GRAND EST	IFCS - Centre Hospitalier Régional Universitaire 1 rue David Richard BP 426 67091 STRASBOURG 03 88 11 55 82	ifcs@chru-strasbourg.fr http://www.chru-strasbourg.fr/Vous-etes-etudiant/Nos-formations-au-CHU/Cadre-de-sante-Master-2-en-management-public-IFCS
	IFCS de Reims IRF - CHU de Reims 45, rue Cognacq Jay 51092 REIMS Cedex 03 26 78 74 59	ifcssecret@chu-reims.fr https://www.chu-reims.fr/enseignement/irf
	Institut Lorrain de Formation des Cadres de Santé IFCS Centre Psychothératique de Nancy BP 11010 54521 LAXOU Cedex 03 83 92 51 46	ifcs@cpn-laxou.com http://www.cpn-laxou.com/-IFCS-.html
NOUVELLE AQUITAINE	IFCS - IMS Xavier Arnoz Avenue du Haut Levêque 33604 PESSAC CEDEX 05 57 65 65 84	ifcs.xa@chu-bordeaux.fr https://www.chu-bordeaux.fr/Etudiants-formation/Ecoles,-instituts-et-formations-du-CHU-de-Bordeaux/Institut-de-formation-des-cadres-de-sant%C3%A9/
	IFCS du CH de Pau 145 avenue de Buros 64046 PAU CEDEX 05 59 92 49 30	ifcs@ch-pau.fr https://www.ch-pau.fr/nos-centres-de-formation/pole-institut-de-formation-des-cadres-de-santac-centre-de-formation-continue-des-professionnels-de-santac/
	IFCS du CHU de Poitiers IRFPS 2, rue de la Milétrie CS 90577 86021 POITIERS Cedex 05 49 44 44 21	ifcs.secretariat@chu-poitiers.fr http://www.chu-poitiers.fr/specialites/formation-cadre-sante/
	IFCS CHU de Limoges EHPAD Chastaingt rue Henri de Bournazel 87038 LIMOGES Cedex 05 55 05 69 52	secretariat.IFCS@chu-limoges.fr http://www.chu-limoges.fr/l-institut-de-formation-des-cadres-de-sante-ifcs.html
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	IFCS-CHU Clermont-Ferrand 1 boulevard Winston Churchill 63003 CLERMONT-FERRAND Cedex 1 04 73 75 13 52	ifcs@chu-clermontferrand.fr http://www.eifs.fr/eifs/Pages/IFCS/Presentation.aspx



AUVERGNE RHÔNE-ALPES	IFCS du Territoire Lyonnais 95 boulevard Pinel BP 30039 69678 BRON Cedex 04 81 92 57 31	contact@ifcstl.fr http://www.ch-le-vinatier.fr/ffsi-ifcs/la-formation-cadre-de-sante/presentation-de-l-ifcs-tl-494.html
	IFCS du CHU Grenoble Alpes CS 10217 38043 GRENOBLE Cedex 9 04 76 76 50 70	secretariatifcs@chu-grenoble.fr http://www.chu-grenoble.fr/content/institut-de-formation-des-cadres-de-sante-ifcs
	IFCS - CHU de Saint-Etienne Hôpital Bellevue 42055 SAINT ETIENNE Cedex 02 04 77 12 78 17	ifcs@chu-st-etienne.fr http://www.chu-st-etienne.fr/EnseignementFormation/Instituts/IFCS/defaultIFCS.asp
NORMANDIE	IFCS CHU DE CAEN PFRS CS 300001 14033 CAEN 02 31 56 83 29	blanquet-m@chu-caen.fr https://www.chu-caen.fr/ifcs.html
	IFCS du CHU Rouen Normandie ERFPS 14, rue du Professeur Stewart 76042 ROUEN Cedex 1 02 32 88 85 45	secretariat.IFCS@chu-rouen.fr https://ifcs.chu-rouen.fr/
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	IFCS du CHU de DIJON 10 bis boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny BP 77098 21079 DIJON Cedex 03 80 29 33 67	IFCS@chu-dijon.fr http://www.chu-dijon.fr/fr/ecole/i-f-c-s
	IFCS du CHU de BESANCON Institut de Formation de Professions de Santé 44 Chemin du sanatorium 25030 BESANCON Cedex 03 81 41 50 10	ecole-cadres@chu-besancon.fr https://www.chu-besancon.fr/ecole-ifcs/
BRETAGNE	IFCS du CHRU BREST IFPS Boulevard Tanguy Prigent 29609 BREST 02 98 34 71 08	ifcs@chu-brest.fr https://www.chu-brest.fr/fr/recherche-universite/nos-formations/nos-ecoles-instituts/ifcs-institut-formation-cadres-sante
	IFCS du CHRU RENNES 2 rue Henri le Guilloux 35033 RENNES Cedex 9 02 23 46 33 60	marylene.bregeon@chu-rennes.fr https://www.ifchurennes.fr/ifcs/
CENTRE-VAL DE LOIR	IFCS 2 rue Mansart 37170 Chambray-lès-Tours 02 47 47 59 36 ou 02 47 47 84 74	http://www.chu-tours.fr/ifcs-presentation-institut/

PAYS DE LA LOIRE	IFCS du CHU d'ANGERS Département des Instituts et Ecoles de Formation DIEF 4, rue Larrey 49933 ANGERS Cedex 9 02 41 35 36 08	ifcs-concours-diplomes@chu-angers.fr https://www.chu-angers.fr/enseignement/enseignement-paramedical/ifcs-institut-de-formation-des-cadres-de-sante/ifcs-institut-de-formation-des-cadres-de-sante-55843.kjsp
	IFCS du CHU de NANTES 54 route de Saint-Sébastien 44093 NANTES Cedex 1 02 40 84 68 23	claire.vincot@chu-nantes.fr
PACA	IFCS du Groupement de Coopération Sanitaire du Pays d'Aix C.H. MONTERRIN 109, avenue du Petit-Barthélémy 13617 AIX EN PROVENCE Cedex 01 04 42 16 16 61	ifcs-aix@gcspa.fr http://www.gcspa.fr/ifcs/
	IFCS de l'AP-HM IRFSS Houphouët BOIGNY 416, chemin de la Madrague Ville 13134 MARSEILLE Cedex 15 04 91 96 67 80	contact.ecoles-ifcs@ap-hm.fr http://fr.ap-hm.fr/site/ifcs
	IFCS de la CRF et du CHU de NICE 17, avenue Cap de Croix 06100 NICE 04 93 53 68 68	ifamcrf.ifcs@wanadoo.fr http://irfss-pacac.croix-rouge.fr/Actualite/devenir-cadre-de-sante-a-l-IFCS-de-Nice
OCCITANIE	IFCS du CHU de Toulouse Pôle Régional d'Enseignement et de Formation aux Métiers de la Santé (PREFMS) 74, voie du T.O.E.C - TSA 40031 31059 TOULOUSE Cedex 9 05 61 32 40 40	accueil.prefms@chu-toulouse.fr https://ecoles-instituts.chu-toulouse.fr/index.php/ecoles-5/ifcs
	IFCS du CHU de Montpellier 1146, avenue Père Soulas 34295 MONTPELLIER Cedex 5 04 67 33 88 70	cfph-ifcs-sec@chu-montpellier.fr http://www.chu-montpellier.fr/fr/ifcs/
HAUTS DE FRANCE	IFCS du CHU Amiens-Picardie CHU AMIENS – SITE SUD 80054 AMIENS Cedex 1 03 22 45 59 90	ifcs@chu-amiens.fr http://www.chu-amiens.fr/etudiants/devenir-cadre-de-sante/
	IFCS Croix Rouge française de Bois Larris Avenue Jacqueline MALLET 60260 LAMORLAYE 03 44 67 11 40	bois-larris@bois-larris.com http://irfss-hauts-de-france.croix-rouge.fr



HAUTS DE FRANCE	IFCS Croix Rouge française de Douai route Nationale 43 59187 DECHY 03 27 88 94 00	ifsi.dechy@croix-rouge.fr http://irfss-hauts-de-france.croix-rouge.fr
	IFCS du CHRU de Lille Institut Gernez Rieux 2 rue du Docteur Schweitzer - CS 70001 5903 7 LILLE CEDEX 03 20 44 41 58	ifcs@chru-lille.fr http://ifcs.chru-lille.fr/PRESENTATION/index.html
	IFCS Ifsanté Lille Site Humanité 2 Rue Théodore Monod CS 40911 59465 LOMME Cedex 03 20 21 86 63	contact@ifsante.fr http://www.ifsante.fr/cadre-de-sante
	IFCS Daumezon 117 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE 03 28 37 45 60	ifsi@epsm-al.fr http://www.formation-sante-nord.fr/
ÎLE-DE-FRANCE	IFCS de ESM - Formation & Recherche en Soins 2 rue Antoine Étex 94000 CRÉTEIL 01 58 42 46 20	esm@u-pec.fr http://www.ecole-montsouris.fr/formations/institut-de-formation-des-cadres-de-sante/institut-de-formation-des-cadres-de-sante/
	IFCS de l'Établissement Public de Santé Ville Evrard 202, avenue Jean-Jaurès 93332 NEUILLY SUR MARNE CEDEX 01 43 09 35 41	ecole.cadres@epsve.fr http://ifsi-ifcs.eps-ville-evrard.fr/presentation/l-institut-de-formation-des-cadres-de-sante/
	IFCS de l'AP-HP Cammpus Picpus 33 Boulevard de Picpus CS21705 75571 PARIS Cedex 12 01 40 27 44 81	directeur.ifcs@dfc.aphp.fr http://formation.aphp.fr/ecoles/index.php?ide=30
	IFCS Croix Rouge Française 98, rue de Didot - 75014 PARIS 01 84 83 10 46	ifcs-soins@croix-rouge.fr http://irfss-idf.croix-rouge.fr/
	IFCS du CH Sainte-Anne 1, rue cabanis - Bâtiment C 75674 PARIS Cedex 14 01 45 65 73 13	ifcs-chsa@ch-sainte-anne.fr http://www.ch-sainte-anne.fr/Etablissement/Instituts-et-Sainte-Anne-Form-tion/IFCS-Institut-de-Formation-des-Cadres-de-Sante-Ile-de-France
GUYANNE	I.F.C.S. de Guyane PROJET PROFESSIONNEL PLUS 31 boulevard Mandela - BP 90402 97329 CAYENNE Cedex 05 94 28 44 35	accueil@projetproplus.fr http://www.projetproplus.fr/formations-diplomantes/cadre-sante/
ILE DE LA RÉUNION	Institut Régional de Management en Santé de l'Océan Indien 24 avenue de La Victoire, CS 92003 97744 Saint-Denis Cedex 9 0262 90 43 04	info@irmsoi.fr irmsoi.fr